

La période de ré-affiliation débutant le 1^{er} septembre, voici, les formulaires d'affiliation club et de licence regroupant un modèle de certificat médical, le guide licence et la notice d'assurance pour la saison 2010/2011. Nous souhaitons également vous communiquer des informations pratiques afin d'aborder cette nouvelle saison sportive dans les meilleures conditions.

Lire la suite

- **LICENCE LONGUE**

Le système de licence longue a été reconduit, il sera possible pour les non licenciés s'inscrivant en septembre ou en octobre 2010, de payer la licence de la saison en cours (saison 2009-2010) et de bénéficier gratuitement de la licence de la saison suivante (saison 2010-2011).

Pour cela, les clubs de votre ligue devront regrouper toutes les demandes et vous enverront les formulaires de licence. La ligue devra les faire suivre au service adhésion de la Fédération qui se chargera de saisir les licences pour les deux saisons sportives.

- **AFFILIATION ET RE – AFFILIATION**

Comme l'année dernière, la période de « ré-affiliation club » s'étend du 1^{er} au 30 Septembre 2010.

Le même principe de licence longue est appliqué cette année pour l'affiliation club. Un nouveau club demandant l'affiliation à la F.F.TRI en Septembre ou en Octobre 2010 paiera les droits d'affiliation correspondant à la saison en cours (saison 2009 – 2010) et se verra offrir les droits de ré-affiliation de la saison suivante (saison 2010 – 2011).

- **FORMULAIRE DE LICENCE**

Il est à noter que le formulaire de licence a évolué depuis l'année dernière. En effet, le certificat médical n'est plus intégré sur le formulaire. Cela permet aux triathlètes de se rendre chez le médecin avant même d'avoir téléchargé le formulaire de licence. Ce modèle de certificat a été mis en ligne début juillet sur notre site internet www.fftri.com. Il sera à joindre au dossier de demande de licence.

Actuellement, nous finalisons un nouveau processus de traitement des mutations. Nous vous communiquerons dans les prochains jours, toutes les informations à savoir sur ce nouveau système de mutation. Le formulaire de mutation 2010/2011 vous sera alors transmis.

- **PRISE DE LICENCE EN LIGNE**

Pour cette nouvelle saison, la prise de licence en ligne a été entièrement revue. Elle sera effective à partir de mi - septembre. Pour prendre sa licence 2010/2011, le licencié F.F.TRI aura le choix entre deux options :

- **par internet :**

L'adhérent se rend sur le site de la F.F.TRI. (www.fftri.com) et s'identifie simplement en renseignant les champs suivants :

- Nom,

- Date de Naissance,
- Département de Naissance.

Ainsi, il se connecte automatiquement à son « espace personnel » et pourra :

- corriger les données le concernant (coordonnées, profession,...) dans le cadre d'un renouvellement de licence
- imprimer son formulaire de demande de licence pré-rempli, avant de compléter la partie 4 manuellement (assurance + signature)
- De suivre l'état d'avancement de sa licence
- D'imprimer une attestation de licence le cas échéant

- par formulaire de licence vierge (papier) + notice d'information assurance

Si le demandeur de licence ne dispose pas d'Internet, il lui suffira de se rapprocher de son club qui pourra lui remettre un formulaire de demande de licence vierge ainsi qu'une notice d'information assurance.

Nous vous remercions de veiller à la réception des notices d'information assurance ainsi qu'au bon remplissage (coche des cases assurance + signature) du formulaire de demande de licence, qu'il s'agisse de la version pré - remplie par Internet ou de la version renseignée « à la main ». Il s'agit d'une obligation légale.